Les conditions matérielles d'un accueil réussi

L'agencement des lieux d'accueil est étudié en fonction du confort des personnes et du souci de donner une bonne image de la structure. Les critères ci-dessous sont à adapter aux possibilités matérielles et économiques de la structure.

Paramètres visuels	❑ Éclairage : intensité suffisante et homogène dans la pièce. ❑ Éclairage naturel si possible. ❑ Couleur de murs : sobre, pas trop sombre ❑ Décoration sols / plafonds / murs : présente mais pas trop « fournie ». ❑ Mobilier : non dégradé, aligné par rapport aux murs, à la pièce, etc. ❑ Signalétique légale.
Paramètres de sécurité	❑ Pas d'angles saillants (mobilier). ❑ Pas de chaises bancales ou d'objets en équilibre ou dangereux. ❑ Pas d'objets à la hauteur des yeux du public ❑ Accessibilité des locaux.
Paramètres de propreté	❑ Absence de tache, de poussière, de papier au sol. ❑ Pas d'odeur suspecte ou entêtante.
Paramètres spatiaux	❑ Suffisamment de places assises pour le public. ❑ Lieu d'accueil non situé dans un passage ❑ Superficie du lieu d'accueil suffisante pour le flux.
Paramètres de convivialité	❑ Absence de bruits extérieurs. ❑ Sièges confortables. ❑ Machine à café. / cafetière/ autres boissons ❑ Revues à disposition.

Au cas où les personnes seraient amenées à attendre, prévoir des coins accueil" proposant éventuellement de la documentation.